

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 2 (1979)

Artikel: Une ferme : les Mottes
Autor: Choffat, A. / Jubin, A.C. / Lovis, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une ferme : Les Mottes

Le Jura compte une quantité de vieilles fermes, les unes sont en bon état et habitées, les autres « tombent en décrépitude » parce qu'elles sont vides depuis de longues années.

C'est sur une ferme de la seconde catégorie que nous avons porté notre choix.

On peut l'admirer sur la route menant du Cernil à Montfaucon, entre les domaines du Gros et du Petit-Bois-Derrière, au lieu-dit Les Mottes. Souvent cette bâtie passe inaperçue, car elle est coincée entre une maison d'habitation et une chapelle.

Pourtant autrefois, cette ferme était un but de promenade très apprécié : c'était une auberge de campagne.

Selon Mme Georgine Girardin, des Cerlatez, qui y travaillait en 1901-1902, le dimanche on y servait pain, lard, saucisse et jambon fumés. Les promeneurs mangeaient une fournée de pain chaque week-end. Quant aux enfants, ils pouvaient profiter d'un jeu de quilles en bois, situé derrière la scierie. Celle-ci, transformée en chapelle en 1928, occupait les hommes durant l'hiver et après les travaux des champs. Les femmes travaillaient à l'auberge et avaient la garde du bétail.

Quelques mots d'histoire

La partie la plus ancienne de la ferme des Mottes date probablement du début du XVIIe siècle. Aux environs de 1637, Jean Keller, régistrateur à la Chancellerie de l'ancien évêché de Bâle, possède un domaine au Bois-Derrière. L'étendue de ses terres est de 217 journaux (environ 69,44 hectares).

Jean Keller, dont on retrouve les initiales JK sur la porte d'entrée de la cuisine, hérita le domaine de sa femme, une dame E. Schäfflin ou Schäplin. Cette dernière en était devenue propriétaire par succession de Mme Suzanne, veuve de Jean Camus.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, les Mottes appartiennent aux familles Frésard.



La ferme des Mottes et la scierie (fin du XIXe siècle).

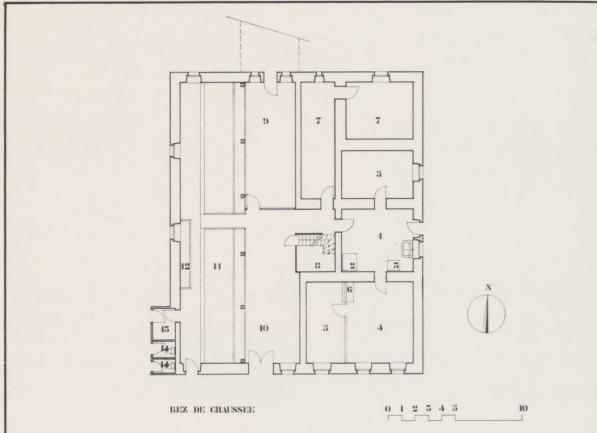
Vers 1880, la ferme devient propriété de Basile Farine, puis de son fils Léon et, plus tard, de la commune du Bémont.

En 1920, M. Jakob Sprunger-Zürcher achète le rural. Dès cette époque cette demeure sera habitée par intermittence et depuis 1972, date de la construction d'une nouvelle maison d'habitation, seules l'étable et la grange sont encore utilisées : l'appartement, malgré fleurs et rideaux aux fenêtres, est vide, et sert parfois à héberger des gens de passage, venant prier à la chapelle.

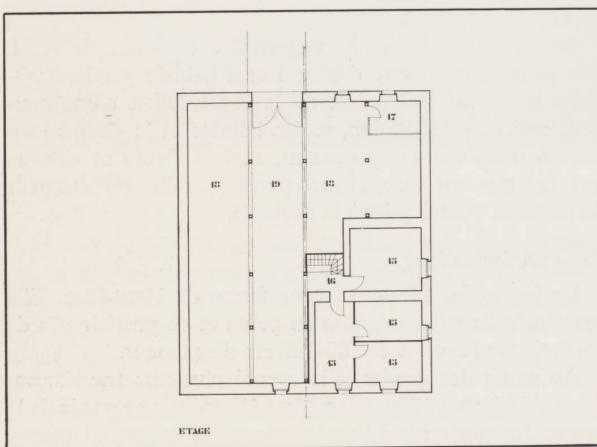
Les transformations

La ferme des Mottes est une ferme du Haut-Jura. Elle est construite sur un terrain en pente et ne possède pas de fondations ; les murs ont 80-120 cm d'épaisseur.

Au cours des années, elle a subi plusieurs transformations. Ainsi, vers 1890, selon Mme Girardin, une partie de la grange fut consacrée à l'aménagement de quatre chambres.



Porte de la cuisine (photo de Philippe Guerne).



1. Cuisine ; 2. Four à pain ; 3. Cuve à fromage ; 4. Poie ; 5. Chambrettes ; 6. Fournéau à banc ; 7. Caves ; 8. Escalier ; 9. Porcherie (anciennement) ; 10. Devant-huis ; 11. Etable ; 12. Abreuvoir en pierre ; 13. Entrée ouest de l'étable ; 14. W.C. ; 15. Chambres à coucher ; 16. Cage d'escalier ; 17. Poulailler ; 18/19. Grange.

La mise au net des plans est due à M. Reber, architecte à Neuchâtel.



Façade méridionale (photo de Michel Villars).

Entre 1920 et 1930, la famille Sprunger entreprit la construction d'un pont de grange en béton, en remplacement d'un talus de terre. Elle modernisa étable et porcherie et construisit une annexe.

La vente du grenier à bois permit de recouvrir la façade ouest d'éternit.

Antérieurement, d'autres aménagements ont dû être effectués : ouverture et agrandissement de fenêtres, de portes, etc. Il nous fut, malheureusement impossible de déterminer avec précision toutes ces modifications.

Quelques repères architecturaux

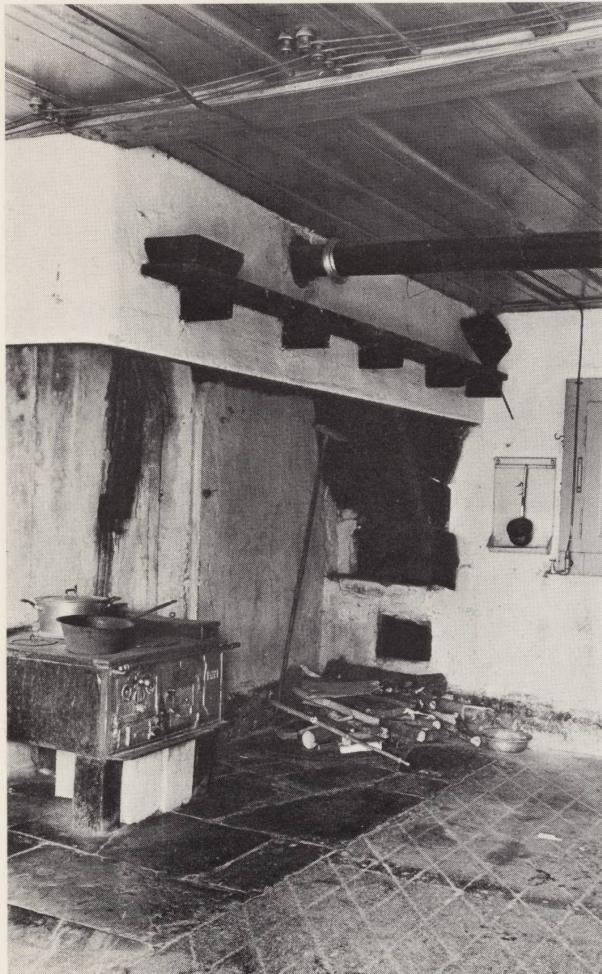
Très succinctement relevons quelques détails architecturaux de cette demeure du Haut-Jura.

Façade méridionale :

- avant-toit peu prononcé
- pignon de pierre
- bouches d'aération (petites fenêtres dans le pignon)
- fenêtres relativement récentes avec encadrement de calcaire
- porte du devant-huis cintrée
- encadrement chanfreiné de la porte de l'étable datant de 1637.



Façade septentrionale (photo Michel Villars).

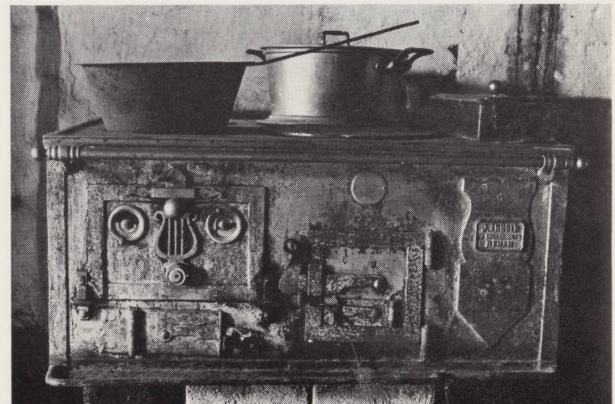


Façade ouest (complètement transformée) :

- mur recouvert d'éternit
- annexe comprenant deux W.C.
- deux nouvelles fenêtres (1926)
- deux bouches de ventilation installée dans les fenêtres originelles (après 1972)
- une cheminée d'aération également peu esthétique..

Façade nord :

- pignon totalement en pierre
- porte-fenêtre donnant accès au poulailler (existant avant 1900)
- porte de grange cintrée



Le coin du feu (photo Philippe Guerne).

Le vieux « potager » (photo Philippe Guerne).

Façade est :

- porte de la cuisine avec linteau orné : armoiries, dates, initiales (heuchelas)
- avant-toit servant à abriter le bois et, autrefois, la terrasse du restaurant.

L'aménagement intérieur

L'intérieur est charmant et, bien qu'inhabité, en relativement bon état. Parois, plafonds et planchers de l'appartement sont entièrement en bois et, malheureusement, dans certaines pièces les boiseries sont recouvertes d'un vernis gris bleu peu agréable.

La cuisine est sans doute l'endroit le plus attrant de cette vénérable demeure. Elle possède encore : un fourneau et un four à pain (surmontés d'une « cloche »), une cuve à fromage, un évier taillé dans un bloc de calcaire. Le coin du feu est toujours fort joliment recouvert de dalles (« laves »), mais le reste de la pièce a déjà son parterre cimenté.

De la cuisine, on accède au « poïye » et à une chambrette qui jadis servaient de restaurant.

Autre coin passionnant : les caves. Elles sont voûtées et crépies à la chaux. Leur sol est encore en terre battue.

Pour grimper à l'étage, on utilise un petit escalier installé dans le devant-huis. La grange est spacieuse et occupe presque toute la surface de la ferme ; la poutraison est ancienne mais n'est pas noircie par la suie.

La découverte de la ferme des Mottes fut passionnante. Nos remerciements vont à Mlle Jacqueline Monnin et à M. François Noirjean, pour leurs recherches aux archives, à MM. Ph. Guerne, M. Villars, photographes, ainsi qu'à la famille Sprunger, qui nous a aimablement accueillies.

A. Choffat et A. C. Jubin



Le fourneau à banc (photo Philippe Guerne).

En présentant cette belle ferme, nous voudrions simplement rappeler l'intérêt que présenterait un inventaire détaillé des anciennes demeures campagnardes jurassiennes. Point n'est besoin d'être spécialiste puisque ce travail a été accompli par deux étudiantes.

G. L.